



République française

Département de l'Ardèche

COMMUNE DE MEZILHAC

Séance du 05 décembre 2022

Membres en exercice :

7

Date de la convocation: 28/11/2022

L'an deux mille vingt-deux et le cinq décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

Présents : 6

Votants: 7

Présents : Guy FAURE, Baptiste TEYSSIER, Danièle MATHON, Joël MATHON, Gilles MUSTIELES, Evelyne RAGONNAUD

Pour: 7

Contre: 0

Présents non votants:

Représentés: Serge VIALLE par Baptiste TEYSSIER

Abstentions: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Gilles MUSTIELES

Objet: CHOIX ENTREPRISE POUR TRAVAUX SALLE DE BAIN ET DEMANDE DE SUBVENTION FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA CCBA - 2022_DECE_60

Monsieur le Maire rappelle la demande des locataires qui habitent au dessus de la mairie.

Pour rappel, ces derniers souhaitent, pour leur confort, que l'on change la baignoire par une douche. En effet, une douche est plus pratique d'accès.

Après avoir contacté deux entreprises, nous avons reçu deux devis :

- La société a société LAFFONT ENERGIES de ST MICHEL D'AURANCE a répondu pour la somme de 3 013.00 euros HT.
- La société VERGNE GAEL de ST PIERREVILLE a répondu pour la somme de 2 253.40 euros HT.

D'autre part, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un fond de concours peut être demandé auprès de la CCBA pour financer une partie de ce projet et propose le plan de financement suivant :

- Auto-financement: 50 % HT
- fond concours CCBA : 50 % HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- approuve le projet de travaux dans l'appartement au dessus de la mairie
- retient le devis de la société VERGNE GAEL de ST PIERREVILLE pour la somme de 2 253.40 € HT
- approuve le plan de financement suivant :

DEPENSE	MONTANT	RECETTE	MONTANT
mise en place d'une douche	2 253.40 €	Fonds de concours	1 126.70 €
		auto-financement	1 126.70 €
TOTAL	2 253.40 €	TOTAL	2 253.40 €

- autorise Monsieur le Maire a sollicité un fond de concours auprès de la CCBA

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus

**Le Maire,
Baptiste TEYSSIER**

